

Communiqué de presse

Vendredi 29 novembre 2013

Concilier développement durable & développement économique Bretagne Qualiparc : des parcs d'activités "nouvelle génération"



Créé en 1999 et piloté par la Région Bretagne, le dispositif Qualiparc vise à améliorer la qualité de l'ensemble des zones industrielles et artisanales bretonnes. Déjà intégrée par 480 parcs d'activités bretons, la démarche rencontre un succès grandissant, au-delà des frontières bretonnes.

Plus qu'un label, Bretagne Qualiparc est **une démarche d'accompagnement** des aménageurs et gestionnaires de parcs d'activités en faveur de la qualité économique, sociale et environnementale des zones concernées.

Pour y parvenir, la Région et ses partenaires (les quatre départements bretons, l'EPF et la CCI de Bretagne) ont élaboré un **référentiel**, qui constitue le cadre d'élaboration des **projets de création, extension ou requalification**. Ce cadre a pour objectif d'apporter des réponses adaptées au contexte local, aux ambitions du maître d'ouvrage et au type de projet, afin de permettre une intégration optimale du parc d'activités dans son environnement. **L'objectif : accueillir les entreprises dans les meilleures conditions afin de favoriser leur développement et de pérenniser leur activité.**

Le dispositif offre aux collectivités gestionnaires des parcs **un accompagnement à toutes les étapes de l'opération d'aménagement** : concertation avec les différents acteurs, études, travaux, suivi technique du projet, montage du dossier d'agrément Bretagne Qualiparc. Des conseils, outils méthodologiques et aides financières spécifiques sont ainsi apportés aux maîtres d'ouvrage publics, sous réserve du respect du référentiel.

Le label Bretagne Qualiparc, gage de la conformité du projet au référentiel, peut ensuite être attribué aux parcs qui en font la demande. **L'agrément, valable 3 ans**, permet aux porteurs de projet de **bénéficier d'aides financières** pour contribuer à une gestion durable du parc. Véritable engagement de qualité, l'agrément constitue aussi **un atout reconnu en matière de communication et d'attractivité**, notamment à destination des entreprises à la recherche d'un lieu d'implantation.

Un succès grandissant, en Bretagne et au-delà

La Région est régulièrement sollicitée par d'autres territoires ou pays. Par exemple, le dispositif a été présenté fin octobre à une délégation canadienne en mission d'étude sur la requalification de zones d'activités économiques. Suite à cette visite, la ville de Victoraville, au Québec, vient de lancer un programme de requalification de ses parcs d'activités, qui s'inspire directement de la charte Qualiparc.

En Bretagne, à ce jour, environ **480 parcs d'activités (sur environ 1 500 au total) ont déjà intégré la démarche** Bretagne Qualiparc. Parmi eux, **49 ont reçu l'agrément** et sont engagés dans une gestion durable.

Alors que plus de 50% de l'emploi en Bretagne se concentre au sein de parcs d'activités, le dispositif promeut une nouvelle façon de concevoir et de gérer ces espaces, qui jouent un rôle déterminant dans l'image et l'attractivité de la Bretagne.

👉 Le parc d'activités, un véritable lieu de vie



Concrètement, qu'il s'agisse d'un projet de création, d'extension ou de requalification de parc d'activités, la démarche Bretagne Qualiparc permet d'envisager de nombreux **équipements et aménagements durables**, parmi lesquels :

- éclairage économe,
- gestion des eaux pluviales,
- chaufferie collective,
- réseau enterré pour la fibre optique,
- stockage masqué,
- signalétique,
- collecte des déchets mutualisée,
- etc...

La création de **services aux salariés** contribue aussi à la qualité et à l'attractivité du parc, comme par exemple :

- crèche interentreprises,
- desserte par transports en commun,
- restaurant d'entreprises,
- parking public et relais d'information,
- services bancaires, postaux, pressing...,
- etc...



COHÉRENCE
avec les autres bâtiments de
la commune.

FICHE D'IDENTITÉ

Superficie : 25 ha

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Beignon – 1 700 habitants

Emplois : Environ 700 emplois

Entreprises : 15

Types d'activités : blanchisserie industrielle, transports, injection plastique, production pharmaceutique, menuiserie, matériels sportifs et de loisirs, fabrique d'andouilles, installation d'eau et gaz, recherche et développement, services aux entreprises, etc.

Agréments : Bretagne Qualiparc, Programme Européen Forest Clim (projet relatif à la stabilité économique et écologique des forêts européennes face au changement climatique)

Club d'entreprises : CEPAC – 14 adhérents



VALORISATION
du patrimoine végétal.



GESTION DE L'ESPACE
et des continuités avec le
centre-bourg et la forêt,
grâce aux liaisons douces.



DESCRIPTIF

Le parc du Chênot s'est créé dans une zone présentant de fortes contraintes, enclavé entre la forêt de Brocéliande et le camp militaire de Coëtquidan, en périphérie du bourg et à l'écart des grands axes routiers. Ce site, situé entre Rennes et Ploërmel, ne bénéficiait pas d'une forte attractivité mais des entreprises s'y sont néanmoins implantées et, en 20 ans, le nombre d'emplois y est passé de 50 à 700.

Les entreprises ont redonné vie au village et entraîné la création de nouveaux services. Cette zone très active, offre encore aujourd'hui des possibilités d'implantation d'entreprises, principalement dans le tertiaire.

Ce parc a été créé avec un cahier des charges drastique mais les objectifs qualitatifs ont agi comme un argument commercial particulièrement efficace.

DATES CLÉS

1990	Élaboration du Schéma général de développement
1994	Mise en service de la voie express RN24
2005	Obtention du label Qualiparc
2007	Renouvellement du label pour la requalification du parc
2009	Renouvellement du label pour l'extension du parc

LE CLUB D'ENTREPRISES DU PARC D'ACTIVITÉS DU CHÊNOT (CEPAC)

Objectifs

- Fédérer les établissements de la zone sur des problématiques communes (déchets, signalétique, accès haut débit, sécurité, emploi)
- Développer des actions locales
- Faire le lien entre les établissements du parc et les partenaires locaux
- Mutualiser les coûts et les fonctions

Contacts

Président du CEPAC : Didier Fauchoux

☎ : 02.97.75.73.93 / 06.79.33.56.51

Email : didier.fauchoux@wanadoo.fr



Bretagne Qualiparc

Le parc d'activités de Kerboulard à Saint-Nolff (56)

Contact

Mairie de Saint Nolff

☎ : 02.97.45.47.59

secretariat@saint-nolff.fr



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Une attention particulière est portée au cahier des charges, cela se traduit par : la production et l'échange de chaleur entre entreprises, l'installation d'une éolienne, de géothermie.



GESTION PAYSAGÈRE

Maintien d'une coulée verte, préservation d'une frange boisée, plantation d'essences locales nécessitant peu d'entretien, politique de gestion différenciée.



FICHE D'IDENTITÉ

Superficie : 25 ha

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Nolff – 4 000 habitants

Emplois : Environ 260 emplois

Entreprises : 27

Types d'activités : Artisanat, production agroalimentaire, services (grossiste, distribution, réparation de bateaux de plaisance, menuiserie, laboratoire de contrôle sanitaire, création de produits bretons, sablage, etc.)

Agréments : Bretagne Qualiparc, Prix Zéro Phyto

Association d'entreprises de la commune : Union des entreprises de Saint-Nolff

DESRIPTIF

Avantageusement situé à l'intersection des axes Rennes-Vannes et Redon-Vannes, le parc accueille un nombre croissant d'entreprises bénéficiant du développement du Pays de Vannes.

Kerboulard est une réussite pour la commune, très attachée à la sensibilisation des entreprises aux enjeux du développement durable.

Devant un parc d'activités très détérioré, la commune a requalifié cet espace en intégrant le projet aux objectifs de l'Agenda 21 communal. Mission accomplie : le parc reflète aujourd'hui la traduction d'une ambition politique affirmée et d'une bonne implication des acteurs de l'aménagement, de l'économie et de l'écologie. Un Comité consultatif composé d'habitants, d'élus et de chefs d'entreprises rencontre les entreprises avant leur installation et les accompagne tout au long de leur projet. Dès la création du parc, une forte démarche de concertation s'est enclenchée.

DATES CLÉS

1989	Création du parc d'activités
2007	Entrée dans la démarche Bretagne Qualiparc
2009	Travaux d'extension-requalification du parc
2013	Obtention du label Bretagne Qualiparc

UN QUARTIER DANS LA VILLE

Chaque année, salariés et entrepreneurs se retrouvent lors d'une fête de quartier, reflet de l'esprit d'entraide et de cohésion qui rythme la vie de cet espace.

Choix légitime pour la commune, le Centre Technique Municipal s'est implanté dans le parc, au cœur des entreprises, privilégiant ainsi le contact et les échanges entre le personnel et les entreprises.

En projet : la création d'une plateforme d'échanges pour les entreprises du parc et de liaison avec les autres établissements installés sur la commune.